

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 01/04/2011	L'an deux mil onze le quatorze avril à dix neuf heures
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 14/04/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26</i>	<b>Présents :</b> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, GROSJEAN Laurence, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, PERRON Danièle, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie.
<b>OBJET :</b>  <i>Programme Travaux Voirie 2011 Demande de subvention DETR Calibrage, reprofilage, renforcement et sécurisation des conditions de circulation (piétons/véhicules) de la rue des Acacias</i>	<b>Excusés :</b> PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à PETIT Betty, MORASCETTI Elisabeth a donné procuration à CLAUDON Pierre, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie.  <b>Absent :</b> GIRARD Jean-Claude.  <b>Monsieur Mourad MAKSOUH</b> est nommé secrétaire de séance.

Après examen par la Commission d’Urbanisme, il est proposé au Conseil Municipal le programme de renforcement et construction des voiries communales suivantes pour l’année 2011 :

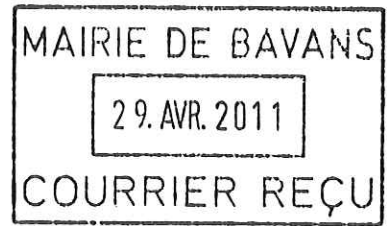
- Calibrage, reprofilage, renforcement et sécurisation des conditions de circulation (piétons/véhicules) de la rue des Acacias.

Cette rue est en très mauvais état et dangereuse pour la circulation des cycles et motocycles plus particulièrement du fait de très nombreux nids de poule.  
Le revêtement des surfaces de roulement de la rue des Acacias fait apparaître des signes évidents de vieillissement (orniérage, faïençage, reprises d’enrobés à certains endroits...).

L’estimation des travaux s’élève respectivement à 13 000,- € HT.

L’exposé du Maire entendu, à l’unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le programme proposé ci-dessus pour 2011 ;
- Sollicite de l’Etat une subvention au titre de la DETR et s’engage à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget 2011 ;
- Rappelle l’urgence qu’il y a à réaliser rapidement les travaux compte tenu du très mauvais état de cette voirie devenue dangereuse à circuler ;
- Autorise le Maire à prendre toutes mesures et signer toutes les pièces relatives à l’exécution de ce programme.



Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le ..14/04/11  
Publiée le ..14/04/11.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME



*[Signature]*  
Le Maire